



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24059
3 juin 1992

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 3 JUIN 1992, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

J'ai l'honneur de vous informer que votre rapport sur la situation concernant le Sahara occidental (S/24040) a été porté à l'attention des membres du Conseil.

Ils se félicitent de ce que les deux parties aient accepté de mener des discussions avec votre représentant spécial, M. Yaqub-Khan, en vue de réactiver le Plan de règlement pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Ils réaffirment leur soutien aux efforts que vous-même et votre représentant spécial menez à cet égard.

Les membres du Conseil partagent votre conviction qu'il est nécessaire de maintenir les effectifs de la MINURSO actuellement déployés au Sahara occidental afin d'y surveiller le cessez-le-feu.

Compte tenu de l'urgence croissante de la situation, les membres du Conseil vous seraient reconnaissants de leur présenter, dans les meilleurs délais, un nouveau rapport concernant les progrès réalisés dans l'application du Plan.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Paul NOTERDAEME
